

COMMUNE DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	12.10.2026	2026-110	3.6	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE			

TD/EA

SEANCE N° 04 DU 12 OCTOBRE 2026

32 questions, numérotées de 2026-83 à 2026-114

DELIBERATION

ENQUETE PUBLIQUE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SAS ROVAL AVIS

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Municipal de la Ville de FLERS, légalement convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-François BRISSET, Maire.

Outre le Maire, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Adjoins : Armelline SALLIOT, Axel MOREL, Pauline DUCHESNE, François LEPRINCE, Emmanuelle BERGOT, Frédéric GAUCHÉ, Chantal GAUMER et Georges LAVIGNE.

Conseillers : Andrée DUVAL, Jean-Claude CHEVIGNY, Anne-Marie MORIN, Catherine HAVAS, Stéphane BÉNIS, Sylvie GONTIER, Valérie GAUTRIN, Sonia ROINEL, Amar DIABI, Sylvie DUFOUR, Mohammed DIABI, Alexandra PORÉE, Tâm NGUYEN, Luca PEYRELADE, Agathe VERGER, Romain LANGLOIS, Hugo PIOLINE, Laurent JUMELINE, Gaëlle PIOLINE, Cemile YANAR, Leïla HARDY, Jérémy PRÉVOST, Lori HELLOCO et Jean-Marc REMANDE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
	Pauline DUCHESNE	Armelline SALLIOT	Ensemble de la séance
	Emmanuelle BERGOT	Stéphane BÉNIS	
	Tâm NGUYEN	Agathe VERGER	

Absent : /

Excusé : /

EFFECTIF En exercice : 33 Quorum : 17	Questions	Présents	Votants
	2026-83 à 2026-114	30	33

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2026	19 H 05	Frédéric GAUCHÉ	20 H 45	15.10.2026	20.10.2026

R A P P O R T
présenté par
Jean-François BRISSET
Maire

VILLE DE FLERS		N°	Date	Question	
POLE 4 Commission Compétences non déléguées		2	30.09.2026	1	
CONSEIL	Séance	4	12.10.2026	N° d'ordre	N° délibération
				28	2026-110

OBJET	ENQUETE PUBLIQUE – INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – SAS ROVAL – AVIS
-------	---

DL/EA

Chers Collègues,

La société ROVAL exploite une unité de fabrication de produits d'hygiène et cosmétiques. Elle est implantée sur le site du Tremblay 187 rue des Sports à Flers.

L'établissement exploite ses activités dans un bâtiment dont la structure initiale impose certaines contraintes. C'est pourquoi, la société a engagé en 2024 un projet d'envergure, programmé jusqu'en 2029, visant à améliorer significativement la protection des salariés, à renforcer la maîtrise des impacts environnementaux et à adapter durablement les installations aux standards actuels.

La société ROVAL étant catégorisée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, l'établissement a formulé auprès de la Préfecture une demande d'enregistrement relative à la régularisation administrative de son site spécialisé dans la fabrication de produits d'hygiène et cosmétiques.

Le dossier ayant été déclaré complet et régulier par l'inspecteur des installations classées de la DREAL de Normandie le 22 avril 2026, Monsieur le Préfet de l'Orne a décidé la mise en place d'une procédure de consultation du public en application des dispositions du code de l'environnement et du décret n°2010-368 du 13 avril 2010 portant diverses dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement et fixant la procédure d'enregistrement applicable à certaines de ces installations.

Cette consultation du public a lieu du vendredi 18 septembre au lundi 19 octobre 2026. Dans le cadre de cette consultation, les avis des conseils municipaux des communes de Flers, La Lande-Patry, Saint-Georges-des-Groseillers, La Selle-la-Forge et Saint-Paul sont requis.

Le dossier étant volumineux, conformément à l'article 26 du règlement intérieur du conseil municipal, celui-ci est consultable en Mairie au service « Citoyenneté – Vie quotidienne ».

LE CONSEIL :

EMET un avis favorable au dossier déposé par société ROVAL et dont le contenu est exposé ci-dessus.

CERTIFIÉ CONFORME.

Le secrétaire de séance, Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216101691-20261012-2026-110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2026
Publication : 20/10/2026

Frédéric GAUCHÉ

Le Maire,

Jean-François BRISSET